

## MA PROFESSION DE FOI

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, et chers Honorés confrères,

Chers Consœurs et Confrères membres de l'Assemblée Générale,

Le 29 novembre 1985, alors que jeune garçon encore, je découvrais les lumières de la connaissance à l'aube de l'école élémentaire, nos illustres devanciers, pères fondateurs de cette si noble conférence, mettaient sur les fonts baptismaux un idéal de coopération, d'échange et d'amitié entre nos barreaux de tradition juridique commune ; un concept d'unicité et d'unification.

Depuis, le devoir accompli, ils nous ont quitté !

Mais la vision qui était la leur a survécu à travers les ans, consolidée par les consœurs et confrères qui ont pris leur suite, porteuse de nobles promesses et ruisselante de vigueur jusqu'aux Barreaux de la République Démocratique du Congo en général, et au Barreau de Kinshasa/Matete, auxquels j'ai le privilège d'appartenir.

Dans quelques jours, l'Assemblée Générale procédera au renouvellement de certains membres du conseil d'administration de la Conférence, secrétaires généraux, trésorier et administrateurs.

Aujourd'hui, 38 années plus tard, porteur convaincu du même idéal, j'ai le privilège de vous présenter ma candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de la conférence.

Dans un contexte où la profession d'avocat et les libertés fondamentales sont mises à rude épreuve, soyez certains que ma candidature est le fruit non seulement d'un engagement certain au service de la profession mais surtout d'une réflexion profonde sur les défis qui interpellent notre conférence aussi bien sur l'épanouissement et l'encadrement du jeune avocat.

En effet, dans de nombreuses contrées du monde, nos confrères sont confrontés à des défis majeurs, tels que des menaces à leur intégrité physique, des entraves à leur sacro-sainte indépendance, la compétitivité - la noblesse et les conditions d'exercice de ce métier par les plus jeunes.

Notre Conférence, en tant qu'instance représentative des avocats au sein de nos barreaux de tradition commune, porte leur voix et œuvre pour leur protection, mais aussi pour la modernisation de la profession, la défense de la défense, le renforcement de l'état de droit et la préservation par le droit des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Pour l'accomplissement de ces tâches ardues, j'ai la ferme volonté de mettre à la disposition de la conférence, à travers son conseil d'administration, ma détermination et mon engagement profond à participer à notre œuvre commune ; résultat naturel d'une expérience associative intense au sein du barreau de Kinshasa/Matete, et plus particulièrement au sein de l'Union des Jeunes Avocats de ce Barreau dont je suis le Président en exercice et l'initiateur depuis à ce jour, 4 ans. Cette expérience est tirée aussi dans l'attachement et le rôle que je joue auprès et au profit des jeunes avocats barreaux de la République Démocratique du Congo et au sein des regroupements régionaux dont le réseau des unions et associations des jeunes avocats des Barreaux de l'Afrique centrale (RUBAC) en ma qualité de co-fondateur et d'ancien secrétaire général adjoint, de la Fédération des associations et unions des jeunes avocats des barreaux de l'Afrique.

Jeune, dynamique, déterminé et rompu aux valeurs si chères à cette noble conférence, je prends l'engagement, une fois élu au poste d'administrateur, de ne ménager aucun effort pour la consolidation de ses acquis et la concrétisation de sa vision du futur de la profession d'avocat.

En cela, je fais le serment.

Kinshasa, le 27 Novembre 2023

**KITENGE KITENGE Francis**

Avocat inscrit au Barreau de Kinshasa/Matete  
Président de l'Union des jeunes avocats  
Ancien Secrétaire général Adjoint du RUBAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Kitenge', with a stylized flourish extending upwards and to the right.